



GUIDE D'ACCUEIL DE L'ÉTUDIANT INTERNATIONAL

Directeur de la publication :

Khaled Bouabdallah

Président de l'Université de Lyon

Rédaction :

Ludovic Viévard

Agence FRV100

Création graphique et réalisation :

Marina Glavanovic

Glavanovic Design

Photo couverture :

© **Thierry Fournier/IRIS**

Impression :

Imprimerie Faurite

Guide réalisé par l'Université de Lyon

édition septembre 2019



ÉDITO

Vous avez choisi l'un des établissements de l'Université de Lyon pour suivre vos études en France et je vous en remercie. Étudier dans l'un des établissements de l'Université de Lyon est une opportunité. Que vous soyez inscrit en Licence ou en Doctorat, en mathématiques, en droit ou en école d'ingénieur, c'est pour vous l'assurance d'intégrer une formation de qualité, rigoureuse et reconnue. C'est aussi l'occasion d'élargir votre horizon de vie dans un environnement remarquable, de faire des rencontres et de vous confronter à des expériences nouvelles.

Nous nous attachons à vous donner les moyens de travailler, de vous former et de vivre cette expérience à l'étranger dans les meilleures conditions possibles.

Ce guide a été conçu pour vous accompagner pas à pas dans les différentes démarches pour transformer l'expérience en succès.

Je souhaite qu'il vous soit utile tout au long de votre parcours d'étudiant à l'Université de Lyon.

Je vous souhaite la bienvenue à l'Université de Lyon !

Khaled Bouabdallah,
Président de l'Université de Lyon

SOMMAIRE

ÉDITO	1
ÉTUDIER À L'ÉTRANGER, UNE EXPÉRIENCE QUI SE PRÉPARE !	3
TOUTES LES DÉMARCHES EN UN COUP D'ŒIL !	4
COMMENT FONCTIONNE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN FRANCE ?	6
POURQUOI ÉTUDIER À L'UNIVERSITÉ DE LYON ?	8
COMMENT VENIR À LYON ET SAINT-ÉTIENNE ?	13
FAUT-IL UN VISA POUR ÉTUDIER À L'UNIVERSITÉ DE LYON ?	15
OÙ SE LOGER À LYON ET SAINT-ÉTIENNE ?	17
COMMENT COMMUNIQUER ?	22
COMMENT SE DÉPLACER À LYON ?	23
COMMENT SE DÉPLACER À SAINT-ÉTIENNE ?	24
COMMENT BIEN SE NOURRIR ?	25
COMMENT PAYER ET OUVRIR UN COMPTE EN BANQUE ?	27
COMMENT SUBVENIR À SES BESOINS ?	29
QUELLES AIDES FINANCIÈRES ET BOURSES ?	31
COMMENT SE SOIGNER ?	33
OÙ TROUVER LES BIBLIOTHÈQUES ?	36
OÙ APPRENDRE LE FRANÇAIS ?	38
COMMENT S'ENGAGER DANS LA VIE ASSOCIATIVE ?	39
OÙ FAIRE DU SPORT ?	41
QUE FAIRE À LYON ?	42
QUE FAIRE À SAINT-ÉTIENNE ?	45
QUI APPELER EN CAS D'URGENCE ?	47
QUELS SONT LES CONTACTS DES ÉTABLISSEMENTS DE L'UNIVERSITÉ DE LYON ?	48
COMPRENDRE CES SIGLES ÉTRANGES	50
CHECKLIST DU DÉPART	52

ÉTUDIER À L'ÉTRANGER, UNE EXPÉRIENCE QUI SE PRÉPARE !

Pour beaucoup de jeunes étudiants l'opportunité de faire des études dans un autre pays se double d'une appréhension. Celle-ci est d'autant plus naturelle qu'étudier à l'étranger constitue souvent la première longue coupure d'avec sa famille.

Pour certains, ce sentiment d'isolement peut être pesant et représente un risque qu'il est pourtant aisé de maîtriser si l'on prépare avec soin son voyage et son séjour sur place.

Comment faire pour se nourrir, se déplacer, se loger, se soigner ou ouvrir un compte en banque ? Peut-on travailler ? Faut-il un visa ? Quel est le budget nécessaire ? Comment mieux s'intégrer ? Il est important de vous renseigner sur l'environnement que vous vous préparez à intégrer, ses particularités, la façon dont la vie s'y déroule, etc., pour y trouver rapidement votre place.

Tels sont les objectifs de ce guide : vous rassurer grâce à une information fiable et vous accompagner dans les différentes démarches. Nous l'avons voulu le plus pratique possible, en répondant aux questions les plus fréquentes que vous pouvez légitimement vous poser au moment d'organiser votre départ et votre vie en France.

Bienvenue à l'Université de Lyon et n'oubliez jamais que si vous avez des questions, nous avons des réponses !

TOUTES LES DÉMARCHES EN UN COUP D'ŒIL !

Depuis votre pays



**Trouver une formation
et finaliser votre admission / p. 8**



**Prévoir le financement
de vos études / p. 29**



Demander un titre de séjour / p. 15



**Entamer les démarches
pour l'assurance santé / p. 33**



**Trouver un logement,
au moins provisoire / p. 17**



**Vérifier la validité en France
de vos moyens de communication
et de paiement / p. 22 et p. 27**



Valider votre checklist ! / p. 52



Une fois en France



Valider votre inscription dans votre établissement / p. 8



Prendre possession de votre logement / p. 20



Valider votre visa / p. 9 et p. 15



Ouvrir un compte en banque / p. 27



Souscrire aux assurances logement et responsabilité civile (et complémentaire si nécessaire) et finaliser les démarches de santé / p. 9 et p. 33



Vérifier vos droits à une allocation CAF / p. 31

COMMENT FONCTIONNE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN FRANCE ?

En France, il n'y a pas de système d'enseignement supérieur unique. Des universités aux grandes écoles, plusieurs possibilités s'offrent à vous. Cette organisation présente deux atouts. D'abord, elle est adaptée à des profils variés d'étudiants. Ensuite, elle compte de nombreuses passerelles qui permettent de passer d'une voie à l'autre, selon le grade du diplôme. Comme dans la plupart des pays européens, le système français compte trois grades auxquels correspondent des crédits ECTS (European Credits Transfer System) :

L LICENCE = 6 SEMESTRES = 180 CRÉDITS

M MASTER + 4 SEMESTRES = 300 CRÉDITS AU TOTAL (DONT 180 DE LA LICENCE)

D DOCTORAT = 420 CRÉDITS AU TOTAL DONT LES 300 DU MASTER

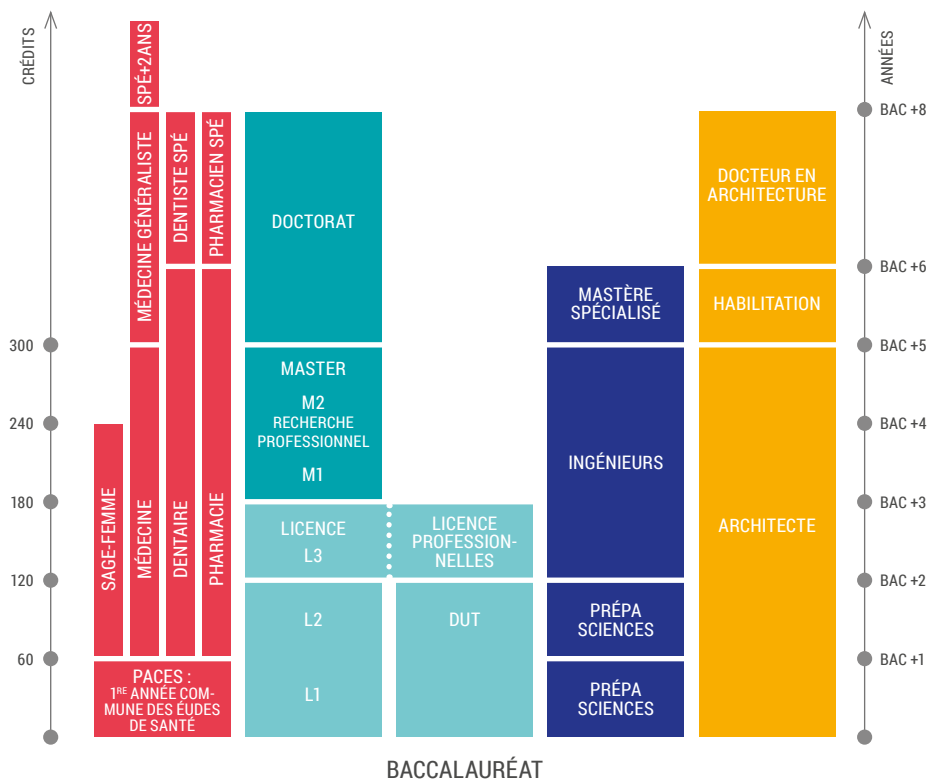
Pour savoir en quelle année vous pouvez vous inscrire, renseignez-vous sur les équivalences auxquelles votre diplôme vous donne droit : <http://www.ciepf.fr>

L'année universitaire se déroule de septembre à juin. Elle est divisée en deux semestres (septembre à janvier, et février à juin) et rythmée par 3 ou 4 périodes de vacances selon votre date de rentrée.

- Pour en savoir plus, consultez le site du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation



Le système LMD



Campus France, une ressource pour choisir votre formation

Campus France est l'Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour comprendre le système français et trouver votre formation !

www.campusfrance.org

POURQUOI ÉTUDIER À L'UNIVERSITÉ DE LYON ?

Avec plus de 140 000 étudiants dont près de 20 000 étudiants étrangers qui ont fait la même démarche que vous, Lyon est la deuxième ville universitaire de France. Si vous êtes si nombreux, c'est que l'offre de formation de l'Université de Lyon s'appuie sur l'excellence académique, l'innovation pédagogique et une volonté de professionnalisation assurant aux diplômés une insertion professionnelle et sociale réussie.

L'Université de Lyon est un regroupement de 37 établissements (universités, écoles, instituts de recherche, etc.) répartis sur le territoire Lyon - Saint-Étienne, au cœur de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Sciences humaines et sociales, sciences de la vie et de la santé, sciences exactes, toutes les disciplines y sont représentées dans l'un de ses 12 campus. La qualité, la densité et la variété de l'offre de formation sont des garanties importantes de pouvoir effectuer votre cursus complet à l'Université de Lyon, de la licence jusqu'au doctorat.

- **Pour en savoir plus sur les formations proposées et les modalités d'inscription consultez les sites des établissements (voir p. 48)**
- **Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez vous adresser aux missions handicap des établissements dont vous trouverez ici les coordonnées**



© Martine Leroy



© Antoine Martin

Students Welcome Desk (SWD), bienvenue à TOUS les étudiants

Culture | Transport | Associations | Santé | Job | Titre de séjour
Logement | Orientation



STUDENTS WELCOME DESK

Bienvenue à TOUS les étudiants

LYON

3 sept. au 29 nov. 2019
Du lundi au vendredi
9h-16h30

Université de Lyon,
90 rue Pasteur,
69007 Lyon

SAINT-ÉTIENNE

27 août au 8 nov. 2019
Du lundi au vendredi
9h30-13h / 14h-17h30

Ville de Saint-Étienne,
Espace Info Jeunes, 6 rue de la
résistance, 42000 Saint-Étienne



www.universite-lyon.fr/swd

L'Université de Lyon, la Métropole de Lyon, la Métropole de Saint-Étienne, le Crous, la Préfecture du Rhône, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et une trentaine de partenaires s'associent pour vous accueillir et vous accompagner.

De septembre à novembre, le Students Welcome Desk propose un guichet d'accueil où vous trouverez tous les services et informations nécessaires. Sur place et durant trois mois, vous pouvez vous renseigner et effectuer vos démarches concernant le renouvellement de titres de séjour, la validation des visas long séjour, le logement et les jobs, les transports, la santé et l'accès aux soins, la culture, le tourisme...

En parallèle et durant toute l'année universitaire, le Students Welcome Desk organise des cycles de « Meet & Greet » conviviaux et thématiques, en journée ou afterwork, pour vous permettre de rencontrer, échanger avec les acteurs de la vie étudiante et bien vous intégrer dans la cité.

Carte des campus de l'Université de Lyon

ROANNE



CAMPUS
PIERRE MENDES
FRANCE

BOURG-EN-BRESSE



CAMPUS
BOURG-EN-BRESSE

LYON



VetAgro Sup'



CAMPUS
LYON OUEST ECULLY



CAMPUS
LYON TECH LA DOUA



CAMPUS
VAULX-EN-VELIN

Campus Manufacture des Tabacs

Site des Quais
Berthelot



CAMPUS
LYON SANTÉ EST



CAMPUS
CHARLES MÉRIEUX

Site de Gerland



CAMPUS
PORTE DES ALPES
BRON

Site de Lyon Sud

SAINT-ÉTIENNE



CAMPUS
SANTÉ, INNOVATION

CAMPUS
MANUFACTURE



CAMPUS
MAISON DES PÔLES

CAMPUS TRÉFILIERIE



CAMPUS MÉTARE

FIRMINY



CAMPUS
FIRMINY LE CORBUSIER

Le doctorat, s'appuyer sur la recherche du site Lyon – Saint-Étienne

Délivré par l'Université de Lyon, le doctorat est une expérience professionnelle de recherche qui vous permettra, généralement en 3 ans, d'accéder au plus haut niveau de qualification en France, le grade de docteur. Il nécessite une inscription dans l'un des établissements de l'Université de Lyon et s'effectue dans l'un de ses 168 laboratoires de recherche. L'importante concentration de laboratoires de renommée internationale et de grands équipements scientifiques, dont certains uniques en Europe, est un atout important pour garantir un projet doctoral de qualité.

Les étudiants ne s'y trompent pas ! Avec un potentiel de 5 400 doctorants inscrits dans 17 écoles doctorales, et plus de 1 000 docteurs par an qui soutiennent une thèse de l'Université de Lyon dans tous les domaines, le pôle Lyon – Saint-Étienne est un site majeur du doctorat en France.

- **Pour en savoir plus** sur les écoles doctorales et les modalités d'inscription consultez le site du Service formation doctorale de l'Université de Lyon : www.universite-lyon.fr > **Formation** > **Formation doctorale** et le Guide du doctorant :



Bon à savoir : Il existe des doctorats en cotuelles avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers qui permettent au doctorant d'obtenir simultanément le grade de docteur français et le grade étranger équivalent après une soutenance unique. Renseignez-vous auprès de l'établissement de votre pays pour savoir quelles sont les possibilités.

Espace Ulys – Centre EURAXESS

Si vous êtes doctorant, l'Espace Ulys vous propose un accueil privilégié. Vous pourrez bénéficier d'un accompagnement pour les formalités administratives d'immigration et installation : prise de rendez-vous en Préfecture (uniquement pour les doctorants détenteurs d'un Passeport Talent-Chercheur), aide dans la recherche d'un logement, couverture santé, assurances, vie pratique, etc. L'Espace Ulys propose également des événements et des rencontres afin de faciliter votre intégration sociale.

www.espace-ulyss.fr

Un site d'exception

Le territoire Lyon – Saint-Étienne est l'une des plus attractifs et dynamiques de France. Idéalement située, la Métropole de Lyon est à la croisée des routes européennes et ainsi facile d'accès. Attractivité, formation, cadre de vie, emploi et vie étudiante, c'est sur la base de ces cinq critères que le magazine spécialisé *L'Étudiant* l'a placée en tête du palmarès des villes étudiantes françaises depuis 2017. De fait, la Métropole de Lyon bénéficie d'un environnement naturel et culturel exceptionnel.

À proximité des montagnes et des lacs des Alpes, Lyon est au pied des stations de sports d'hiver. L'été, profiter de la mer est possible en à peine deux heures de train ! Plus près, sa diversité architecturale, ses nombreux parcs et les berges de ses deux rivières en font un site particulièrement agréable à vivre.

Côté culture, Lyon est connue pour être la capitale française de la gastronomie, ici érigée en art de vivre. Même pour ceux qui la connaissent bien, il reste toujours une surprise à découvrir dans l'un des quatre quartiers historiques classés depuis 1998 au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ses nombreux musées et les multiples événements qui rythment l'année, dont la célèbre Fête des Lumières qui attire chaque année 3 millions de personnes, sa vie nocturne... tout concourt à en faire un lieu où il fait bon vivre.

À 62 kilomètres au sud-ouest, ville Universitaire et traditionnellement industrielle, Saint-Étienne est entrée dans le XXI^e siècle en devenant Ville Design, la seule ville en France à posséder ce label décerné par l'UNESCO. Avec notamment la Biennale du Design, Saint-Étienne rayonne à l'international. Profitant de sa proximité avec Lyon, la ville est la porte d'entrée idéale pour visiter le Parc naturel du Pilat ou l'Auvergne et ses volcans.

ONLYLYON, une marque pour Lyon

ONLYLYON est une marque qui fédère 28 partenaires publics et privés du territoire autour d'un même but : faire rayonner la ville sur la scène internationale. Vous trouverez sur son site de nombreuses informations pour découvrir la ville. N'hésitez pas à vous abonner à #onlylyon sur Instagram pour admirer les plus belles photos de la ville !

www.onlylyon.com

COMMENT VENIR À LYON ET SAINT-ÉTIENNE ?

La situation optimale du site Lyon – Saint-Étienne en France et au cœur de l'Europe le rend facilement accessible.

L'aéroport Lyon Saint-Exupéry est relié à Lyon par le tram Rhônexpress. L'arrivée se fait à la gare Lyon Part-Dieu au cœur de Lyon après un trajet de 30 minutes (25 € le billet aller/retour). Il est ensuite très facile de prendre les transports en commun pour rejoindre votre lieu d'accueil (voir p. 23).

🔗 www.rhonexpress.fr > tarifs > billets et tarifs

Pour rejoindre Saint-Étienne, la compagnie Ouibus propose des cars au départ de l'aéroport pour un trajet de 1h15 environ (14 € l'aller).

🔗 <https://fr.ouibus.com/trajets/saint-etienne-lyon-aeroport-saint-exupery>

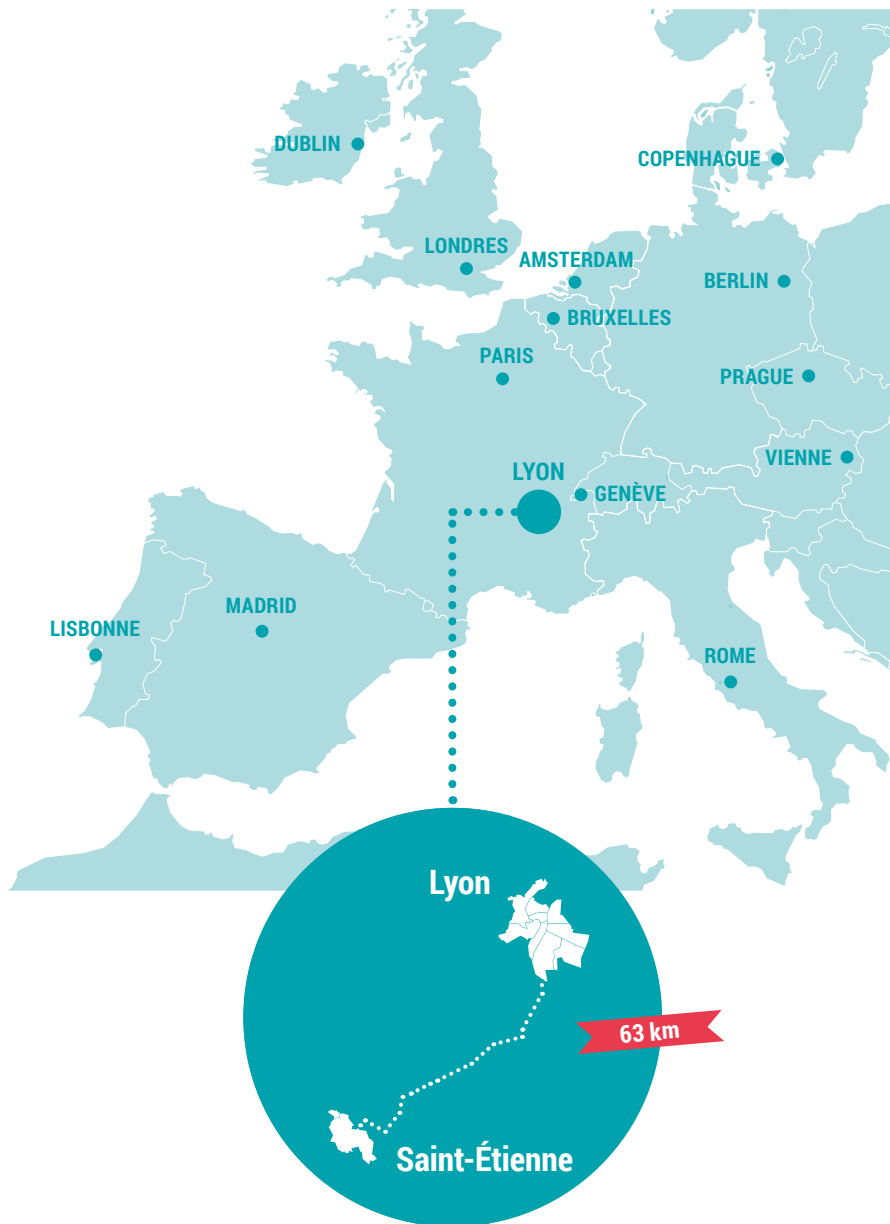
Venir en train garantit une arrivée en centre-ville, dans les gares de Lyon Part-Dieu ou Lyon Perrache. Les transports en commun lyonnais (TCL) y sont nombreux pour accéder partout à Lyon et une correspondance ferroviaire permet de rejoindre la gare de Saint-Étienne Châteaucreux plusieurs fois par jour en 50 minutes environ (à partir de 8,50 €).

🔗 www.oui.sncf

Avion, train, car ou voiture, pour plus d'information :

🔗 www.lyon-france.com > J'organise mon séjour > Lyon pratique > Venir et se déplacer à Lyon

🔗 www.Saint-Étienne-hors-cadre.fr > S'organiser > Venir



FAUT-IL UN VISA POUR ÉTUDIER À L'UNIVERSITÉ DE LYON ?

Résider et étudier dans un pays étranger nécessite souvent une autorisation de la part du pays d'accueil. Plusieurs cas se présentent :

- Si vous êtes ressortissant d'un pays de l'Union européenne, de l'Espace économique européen (EEE), de Suisse ou de Monaco, vous n'avez pas besoin d'un titre de séjour et n'avez pas de visa à demander.
 - Si vous êtes ressortissant d'un autre pays (hors Algérie), vous avez besoin d'un visa étudiant long séjour valant titre de séjour (VLS-TS). Vous devrez le valider à votre arrivée en France, dans un délai de 3 mois.
 - Si vous êtes ressortissant algérien, vous dépendez directement de la préfecture. Selon votre lieu de résidence, vous devrez faire valider votre titre de séjour auprès de la préfecture du Rhône ou de la Loire.
- 🕒 **Quelle que soit votre situation, renseignez-vous sur le site spécialisé :**
<https://france-visas.gouv.fr>

Les préfectures, quels sont leurs rôles ?

Les préfectures représentent l'autorité de l'État français dans les départements. Lyon étant dans le Rhône et Saint-Étienne dans la Loire, les deux villes dépendent de deux préfectures distinctes. Les Préfets qui les administrent sont chargés d'assurer la sécurité des personnes et des biens. La préfecture s'occupe en particulier des titres de séjour pour les étrangers.

Pendant la période du SWD, la Préfecture du Rhône délocalise tous ses guichets à l'Université de Lyon afin d'y accueillir les étudiants et les stagiaires pour leurs démarches de demande ou de renouvellement de titre de séjour. À Saint-Étienne, l'équipe du SWD coopère étroitement avec la Préfecture de la Loire afin d'accompagner les étudiants pour la constitution et le dépôt de leur demande.

Rhône : www.rhone.gouv.fr

Loire : www.loire.gouv.fr

Passeport talent – chercheur

Si vous êtes doctorants, vous pouvez bénéficier d'un visa long séjour (VLS) mention « passeport talent – chercheur ». Il vous permet de séjourner en France pour réaliser des travaux de recherche et peut être renouvelé sous la forme d'une carte de séjour pluriannuelle. Attention pour demander ce type de visa, votre établissement français doit auparavant vous adresser une convention d'accueil que vous présenterez au Consulat pour votre demande de visa « passeport talent – chercheur ». Sans convention d'accueil aucun visa « passeport talent – chercheur » ne pourra être délivré.

Les détenteurs d'un visa « Passeport Talent-Chercheur » sont accueillis à leur arrivée à l'Espace Ulys – Centre EURAXESS.



© Antoine Martin

OÙ SE LOGER À LYON ET SAINT-ÉTIENNE ?

À votre arrivée, il est important que vous disposiez d'un logement ! Si vous n'avez pas encore trouvé un endroit où vivre durant l'année universitaire, orientez-vous vers un logement temporaire comme une auberge de jeunesse ou une chambre en location chez l'habitant. Attention cependant, trouver un logement peut prendre du temps et, à long terme, les logements temporaires coûtent chers.

Les auberges de jeunesse

LYON

<http://slo-hostel.com/fr>
www.leflaneur-guesthouse.com
www.awayhostel.com/fr
www.alter-hostel.com
www.ho36hostels.com/lyon-guillotiere#hostel

SAINT-ÉTIENNE

<http://lamaisonrouge-backpackerhostel.fr/fr/>
www.cis-st-etienne.com



Quand on est étudiant, trouver un logement peut s'avérer compliqué, surtout à l'approche de la rentrée universitaire. Heureusement, il existe plusieurs offres différentes et l'important est de s'y prendre à l'avance !

Habiter en résidences universitaires publiques

Le Crous dispose de près de 10 000 places de logements universitaires dans des résidences situées sur l'ensemble du site de l'Université de Lyon.

Une partie du parc est réservée pour l'accueil des étudiants internationaux, soit par le biais de conventions avec les établissements d'enseignement supérieur, soit pour des étudiants internationaux venant à titre individuel dans le cadre d'une inscription en Master 2 et Master 1. Ces résidences sont les plus abordables du marché, qu'il s'agisse d'une chambre, d'un studio ou d'une colocation. Le logement sera meublé avec l'essentiel mais il est possible de louer draps, oreillers et couvertures. De nombreux services sont souvent disponibles (laverie, local à vélo, salle TV, Wi-Fi, salle de jeux, salle informatique, etc.). Toutes les résidences du Crous sont répertoriées sur une carte de la région et une fiche descriptive vous fournira toutes les indications nécessaires (tarifs, services, localisation, etc.) : www.crous-lyon.fr > **Logements > Nos résidences**

Pour trouver une résidence disponible, il faut créer un compte étudiant sur le site internet du Crous : <https://trouverunlogement.lescrous.fr>

Bon plan : Certains établissements disposent de logements étudiants, renseignez-vous auprès du vôtre.

Attention, lors de votre première arrivée renseignez-vous sur les jours et les horaires d'ouverture de la résidence pour être certain de pouvoir récupérer les clés de votre logement ! Attention aussi aux jours fériés !

Le Crous de Lyon, un acteur incontournable

Les Crous sont des établissements publics de l'État dont la mission est de favoriser les conditions de vie et de travail des étudiants. Logements, restauration, bourse et action sociale, culture, emploi, international, le Crous de Lyon a un très large champ d'action.

Le Crous de Lyon est un partenaire privilégié du salon d'accueil dédié aux étudiants internationaux à la rentrée : le Students Welcome Desk à Lyon et à Saint-Étienne.

www.crous-lyon.fr

Habiter en résidences universitaires privées

Si vous ne trouvez pas de logement en résidence universitaire, pas de panique, il existe bien d'autres possibilités ! De nombreuses résidences privées proposent des prestations similaires, parfois pour des prix proches. Vous pouvez vous renseigner sur le site de Lyon campus :

www.lyoncampus.info > S'installer > Les résidences étudiantes privées

Louer un appartement

Vous pouvez également trouver un logement dans un appartement non réservé aux étudiants. Dans ce cas, il est possible de faire appel à une agence immobilière (attention, cela engendre des frais) ou de privilégier les offres des particuliers :

- 🕒 **Lokaviz, la plateforme logement du Crous** : www.lokaviz.fr
- 🕒 **Se Loger** : www.seloger.com
- 🕒 **Le bon coin** : www.leboncoin.fr

Habiter en colocation

Si vous n'avez pas envie d'habiter seul, pensez colocation !

- 🕒 www.lacartedescolocs.fr
- 🕒 www.colocationfrance.fr

Renseignez-vous également sur les groupes Facebook (très utilisés), qui permettent de trouver colocation ou appartement/studio.

Bon plan : Parfois reconnue et valorisée dans les cursus étudiants, la colocation solidaire permet de s'engager dans un projet de vie et de lien social.

- 🕒 <http://rejoins.afev.org/kaps/lyon-metropole>
- 🕒 <http://www.leparisolidairelyon.org/>

Bon plan : Dans le privé ou en résidences universitaires, une aide personnalisée au logement (APL) peut vous aider à financer votre habitation, voir p. 31

Formalités logement, savoir se repérer !

Se loger demande souvent de nombreuses formalités administratives. Il est important de les respecter et d'être organisé.

La caution ou le garant

Pour l'obtention d'un logement, il est souvent nécessaire d'avoir un garant. Cela rassure les bailleurs, car c'est lui qui paiera votre loyer si vous êtes défaillant ! Si vous avez moins de 30 ans, VISALE est un dispositif qui peut être votre garant.

➤ www.visale.fr

➤ www.service-public.fr



L'assurance habitation

Tout logement doit être assuré. Obligatoire, l'assurance habitation vous protège des dégâts que vous pourriez occasionner (incendie, inondation, etc.). Attention, il existe plusieurs types d'assurance dont les garanties diffèrent. Par exemple, une assurance multirisque protégera votre logement mais aussi vos biens. En colocation, au moins un des occupants doit avoir souscrit cette assurance. À noter que si vous disposez d'une chambre chez l'habitant, elle n'est pas obligatoire.

Bon plan : Votre contrat habitation peut également inclure l'assurance responsabilité civile. Obligatoire elle aussi, elle vous protège pour les dommages que vous pourriez occasionner à des tiers.

État des lieux et dépôt de garantie

En prenant possession de votre logement, vous ferez l'état des lieux, généralement avec le bailleur. Soyez vigilant, c'est cette base qui servira de référence lors de votre départ afin de savoir si vous avez dégradé le logement. Si c'est le cas, le dépôt de garantie ou « caution », somme correspondant à un mois de loyer que vous aurez versée à votre entrée dans le logement, sera utilisé pour rembourser les dégâts.

Charges locatives

Le plus souvent, le montant du loyer d'un logement est donné net. Il faut lui ajouter les charges locatives qui correspondent aux frais de la copropriété (nettoyage de l'immeuble, électricité des parties communes, services, etc.). Avant de prendre un logement, vérifiez bien ce que comprend le montant du loyer.

Taxe d'habitation

La taxe d'habitation est une taxe payée par l'occupant du logement au 1^{er} janvier. Attention, renseignez-vous car, selon le logement, des cas particuliers existent !

👉 www.impots.gouv.fr



Bon à savoir : En cas de besoin, l'Agence nationale pour l'information sur le logement vous conseille et vous informe gratuitement sur les questions de logement.

👉 www.anil.org > Votre Adil

COMMENT COMMUNIQUER ?

Avant de partir

Assurez-vous auprès de votre opérateur téléphonique que vous pourrez communiquer dès votre arrivée sur le sol français. Attention, selon votre pays d'origine et votre abonnement, les coûts peuvent être élevés.

De nombreuses applications permettent désormais de communiquer par Internet, sans réseau téléphonique. En France, le réseau 4G est disponible dans la plupart des villes mais les frais d'itinérance peuvent être importants. Là encore, renseignez-vous auprès de votre opérateur. De nombreux lieux publics proposent des connexions Wi-Fi gratuites, en particulier les gares et les aéroports, mais aussi certains cafés ou centres commerciaux

Sur place

Souscrire un abonnement auprès d'un opérateur téléphonique français suppose de pouvoir fournir des documents tels que passeport, preuve de domiciliation, titre de séjour, moyen de paiement. Pour l'éviter vous pouvez acheter des cartes prépayées rechargeables (appels, SMS et données) pour des coûts allant de 5 € à 30 €. Attention, avant de partir renseignez-vous pour savoir si vous pourrez utiliser une carte SIM d'un opérateur français dans votre téléphone ! En France, les principaux opérateurs sont Bouygues (B&You), Orange (Sosh), SFR (Red by SFR), Free et Virgin.

Une fois votre inscription universitaire effective, vous disposerez d'un accès Internet via votre établissement et dans les bibliothèques.

Dans votre logement, les situations seront différentes. Renseignez-vous auprès de votre bailleur pour savoir si vous avez accès à un réseau Internet, c'est très souvent le cas dans les résidences universitaires ou chez l'habitant.

COMMENT SE DÉPLACER À LYON ?

Les transports en communs lyonnais (TCL)

Les transports en communs lyonnais ou TCL sont bien développés et rallient la plupart des lieux de la Métropole. Bus, tram, métro... pour n'importe lequel d'entre eux, ou pour passer de l'un à l'autre, il faut disposer d'un ticket ou d'une carte d'abonnement. Les tickets sont valables durant une heure et, comme la carte, il est nécessaire (sous peine d'amende) de le composer chaque fois que vous montez dans un moyen de transport et de le conserver sur soi tout le temps du transport et jusqu'à la sortie.

En tant qu'étudiants, vous bénéficiez de tarifs réduits. 10 tickets étudiants coûtent 14,80 €. L'abonnement mensuel coûte 31,80 € auxquels s'ajoutent le prix d'une carte Técély (5 €) lors du premier abonnement.

Attention, les services de transports s'arrêtent peu après minuit, sauf certains bus. Pour plus d'information sur les coûts, les horaires et les itinéraires : www.tcl.fr

Pour prévoir ses déplacements en temps réel à Lyon : www.onlymoov.com

Voitures en libre-service

Si vous avez un permis de conduire (permis B) valide en France, vous pouvez louer une voiture en libre-service :

www.bluely.eu

www.lpa.fr > Autopartage

Vélos et trottinettes en libre-service

D'autres modes de transports sont disponibles, en particulier les vélos et les trottinettes.

Les Vélo'v sont des vélos en libre-service que vous pouvez prendre sur une borne Vélo'v et déposer sur une autre. Il n'est pas nécessaire de disposer d'un abonnement, mais il est nécessaire d'avoir une carte de paiement.

Bon plan : Si vous disposez d'un abonnement Vélo'v longue durée vous pouvez utiliser le service avec votre carte Técély et bénéficiez de tarifs réduits.

Pour plus d'informations : www.velov.grandlyon.com

Il existe d'autres services de location de vélos, de trottinettes et même de scooters en libre-service. Il n'est pas difficile de les trouver, il y a de nombreux opérateurs, et ils sont partout dans les rues. Pour les utiliser, il suffit de télécharger l'application de l'opérateur. Attention, les coûts peuvent vite grimper !

COMMENT SE DÉPLACER À SAINT-ÉTIENNE ?

Les transports en communs

Les transports urbains de Saint-Étienne Métropole (STAS) comptent tramways et bus reliant les différents sites de la métropole stéphanoise. Pour les utiliser, vous devez disposer d'un titre de transport, qu'il s'agisse d'un ticket (10 tickets pour 10 €) ou d'un abonnement au tarif étudiant de 27,50 € (+ 5 €, la première fois, pour l'achat de la carte OÙRA).

Bon plan : en vous inscrivant sur www.saintepass.fr, obtenez la carte OÙRA gratuitement !

Bon plan : si vous voyagez fréquemment entre Saint-Étienne et Lyon, vous pouvez bénéficier d'un abonnement STAS, TER et TCL pour 117,70 €.

- ➊ Tous les tarifs, les horaires et les abonnements :
www.reseau-stas.fr et
www.saint-etienne-metropole.fr > Services aux habitants > Déplacements

Vélos en libre-service

Avec Vélivert vous pouvez emprunter un vélo dans l'une des 29 stations disséminées dans la ville. Le service est accessible avec ou sans abonnement, mais si vous l'utilisez régulièrement un abonnement annuel est recommandé. Si vous êtes étudiant, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel à 10 € pour l'année.

www.velivert.fr



COMMENT BIEN SE NOURRIR ?

Les Français font généralement trois repas par jour. Le matin, un petit déjeuner composé de pain, de confiture et accompagné de thé ou de café, parfois d'un yaourt et d'un fruit. Deux repas plus copieux, le déjeuner, vers 12h30, et le dîner, vers 20h.

Les restaurants universitaires

Lyon et Saint-Étienne comptent de nombreux restaurants universitaires ! Le Crous dispose en effet de 15 restaurants, 28 cafétérias et 1 Crous truck sur l'ensemble de l'académie. Plus de 4 millions de repas sont servis par an. Les Resto'U proposent des déjeuners complets (entrée, plat chaud et dessert) au prix de 3,30 €. Le choix d'une restauration responsable et durable est privilégié, avec des produits bio, des produits certifiés, des fruits et légumes de saison, et des plats végétariens tous les jours. Dans les cafétérias, vous trouverez de la petite restauration (sandwiches, quiches, panini, etc.) à consommer sur place ou à emporter.

Le paiement peut se faire avec la carte IZLY, en espèces ou avec une carte de paiement dans les cafétérias et uniquement avec la carte IZLY pour les Resto'U.

Le compte IZLY, le sésame à activer dès la rentrée

Izly est le moyen de paiement développé par les Crous. Repas, mais aussi photocopies, laveries, distributeurs automatiques, etc. Il est associé à un compte en ligne, relié à l'adresse mail personnelle que vous avez saisie lors de la création de votre compte sur www.messervices.etudiant.gouv.fr (demandes de logements, paiement CVEC...). Un code personnel vous a été envoyé sur ce mail vous permettant d'activer votre compte en ligne et de le créditer facilement et en toute sécurité. Pour payer, présenter votre carte étudiante multiservices ou téléchargez l'appli Izly !

www.izly.fr

Cuisiner du frais !

Si vous disposez d'une cuisine, faire ses courses est très simple à Lyon et Saint-Étienne qui comptent près de 250 marchés, de nombreux commerces de proximité et des associations de producteurs (type AMAP) proposant des produits frais locaux. Le budget varie évidemment selon ce que vous achetez, mais à partir de 5 € vous pourrez trouver de quoi confectionner un repas à base de produits frais.

Carte des marchés à Lyon et Saint-Étienne :

www.jours-de-marche.fr



AMAP (produits issus de l'agriculture paysanne) :
<http://amap-aura.org/>

Les épiceries solidaires

Les épiceries solidaires vous permettront d'acheter des produits à des prix très bas. Lyon et Saint-Étienne en comptent plusieurs, dont AGORAé sur les campus Lyon-Tech la Doua et Tréfilerie à Saint-Étienne.

Les restaurants

Capitale de la gastronomie, Lyon regorge de restaurants, dans toutes les gammes de prix. Traditionnellement, un repas se compose d'une entrée, d'un plat, parfois d'un fromage ou laitage, et d'un dessert. Vous pouvez composer un repas à la « carte », en choisissant dans une liste de plats ou préférer un « menu » ou « formule », souvent pour un prix plus avantageux (à partir de 13 €). À midi, les repas sont généralement pris plus rapidement, et vous trouverez dans presque tous les restaurant un « plat du jour », proposition qui change quotidiennement, aux alentours de 10 €.

De nombreux guides peuvent vous aider à choisir :

www.petitpaume.com

www.lyonresto.com

www.petitfute.com

www.saint-etienne-hors-cadre.fr

Bon à savoir : même si les pourboires sont appréciés des serveurs, le service est compté dans le prix des plats, de même que les couverts, le pain et l'eau (si vous demandez une carafe d'eau) !



COMMENT PAYER ET OUVRIR UN COMPTE EN BANQUE ?

Avant de partir, assurez-vous de disposer d'une solution de paiement suffisante pour les premières semaines. Préférez une carte de paiement, type VISA ou Mastercard, à trop d'argent liquide et vérifiez bien auprès de votre banque qu'elle fonctionne en France !

Une fois installés en France, nous vous recommandons d'ouvrir un compte en banque pour faciliter et sécuriser vos transferts de fonds ainsi que vos paiements. En effet, la plupart des transactions peuvent se faire avec une carte bancaire (CB) et des distributeurs de billets de banque sont présents partout lorsque ce n'est pas le cas.

Il existe de nombreuses banques (Société Générale, Crédit Mutuel, BNP, Crédit Agricole...) dont vous pourrez comparer les prix car tous les services n'ont pas le même coût. Une fois la banque choisie, vous devrez prendre rendez-vous dans une agence, en principe proche de votre domicile, pour ouvrir votre compte. Pour cela, vous devrez présenter : une pièce d'identité, un justificatif de domicile et une attestation de scolarité (ou carte d'étudiant). Pour le cas où vous n'avez pas encore de logement définitif, il est parfois possible de fournir l'adresse du service des relations internationales de votre établissement.

Avec votre compte, vous sera fournie une carte bancaire (CB) vous permettant de payer dans les commerces ou sur Internet et de retirer de l'argent, un RIB et un numéro IBAN vous permettant d'effectuer des virements, par exemple pour payer votre loyer, l'eau ou l'électricité. Assurez-vous également de disposer d'un accès Internet à votre compte. La plupart des banques proposent des applications en ligne ou sur smartphone permettant de gérer son compte.

Plus d'information sur : www.campusfrance.org > S'organiser > Ouvrir un compte bancaire

Bon à savoir : Ouvrir un compte en banque est un droit ! En cas de difficulté, la Banque de France peut vous renseigner et vous accompagner :



Bon à savoir : La plupart des banques proposent des assurances, renseignez-vous pour grouper votre compte bancaire et vos assurances habitation et responsabilité civile.

Attention au budget !

La loi française exige que l'étudiant international justifie de moyens d'existence minimaux de 615 € / par mois. Pour obtenir votre visa long séjour, vous devrez justifier de ces ressources (par une attestation de bourse d'études, un ordre de virement permanent de l'étranger, etc.).

Ces 615 € par mois sont un minimum qui sera insuffisant pour faire face aux frais du premier mois où les dépenses peuvent se monter à près du triple (dépôt de garantie, assurance, adhésion à une mutuelle, inscription à l'Université, etc.). Attention aux frais inhérents à votre arrivée en France ! Pour vous aider à faire face aux dépenses, vous pouvez trouver un job (p. 29) ou faire une demande de bourse (p. 31).

BUDGET MENSUEL INDICATIF



LOYER ET CHARGES

350 €/Saint-Étienne
560 €/Lyon
/ p. 20



ALIMENTATION

65 €/1 repas par jour
au restaurant universitaire
/ p. 25



TRANSPORTS

100,55 €
/ p. 23



LOISIRS

70 €
/ p. 41 à 46



TÉLÉPHONE & INTERNET

49,32 €
/ p. 22



DÉPENSES COMPLÉMENTAIRES: ALIMENTATION, VÊTEMENTS, HYGIÈNE, ETC.

298,79 €

Selon données de la FAGE. Pour plus de détails, voir le guide :



COMMENT SUBVENIR À SES BESOINS ?

Trouver un job étudiant

En tant qu'étudiant international, vous êtes autorisé à travailler en France mais uniquement à titre accessoire, c'est-à-dire à temps partiel qui ne peut pas excéder 964 heures dans l'année, soit l'équivalent de 60 % de la durée légale du temps de travail. Votre rémunération ne pourra pas être inférieure au salaire minimum (ou SMIC), c'est-à-dire à 7,72 € par heure travaillée.

Dans certains cas, si vous êtes étudiant concluant un contrat en alternance (apprentissage et professionnalisation) et/ou si vous êtes ressortissant algérien, une demande doit être adressée préalablement à la DIRECCTE (organisme dépendant du Ministère du Travail : <http://direccte.gouv.fr/>) ou directement en cliquant sur workinfrance.beta.gouv.fr

Plusieurs organismes peuvent vous aider dans votre recherche d'emploi. Pensez au CRIJ Auvergne-Rhône-Alpes, spécialisé dans l'emploi des jeunes, ou au dispositif Jobaviz, développé par le Crous, qui propose des annonces d'emploi pour les étudiants.

www.info-jeunes.fr/emploi-job
www.jobaviz.fr

Bon à savoir : En tant qu'étudiants étrangers, vous avez des atouts ! N'hésitez pas à chercher du côté du tourisme, des cours particuliers en langue étrangère, de la garde d'enfant ou de la restauration !

Effectuer un stage en France : vérifiez votre situation

Si votre cursus d'étude prévoit explicitement un stage, vous êtes dispensés d'autorisation provisoire de travail (APT) mais devez faire établir une convention de stage tripartite entre l'école ou l'université, l'étudiant et l'entreprise ou l'administration d'accueil.

Si la délivrance de votre diplôme est subordonnée à un stage postérieur à la fin des études (experts comptables, notaires...), vous devez demander une autorisation provisoire de travail (APT) à la DIRECCTE (cf. paragraphe précédent).

Si vous venez en France pour effectuer un stage alors que vous êtes étudiant à l'étranger, il s'agira de prendre contact au moins 4 mois à l'avance avec votre organisme d'accueil. Celui-ci établira une convention de stage qui devra être visée par la DIRECCTE selon la durée de votre stage et votre nationalité.

Dans tous les cas, vous devrez être en possession de votre convention de stage signée dès le premier jour de stage.

Bon à savoir : Dans la plupart des cas, votre convention de stage signée et visée par la DIRECCTE devra vous être remise pour solliciter votre visa mention « stagiaire ». Votre établissement pourra vous aider à trouver un stage, mais il existe de très nombreux sites qui peuvent aussi vous accompagner :

www.lyoncampus.info > [Annuaire](#) > [Sites de recherche de stages](#)

Renseignez-vous également sur les dispositifs de stages à destination des étudiants dans le cadre des partenariats de l'Alliance internationale de l'Université de Lyon autour de cinq zones cibles : Brésil, Canada, Chine, Europe, Japon.

www.universite-lyon.fr > [International](#)

Cas particulier des doctorants :

Si vous êtes doctorants à statut étudiant, vous pouvez travailler à 100% de votre temps à la condition que ce travail se place dans le cadre de vos travaux de recherche et après avoir demandé une autorisation provisoire de travail auprès de la DIRECCTE.

Pour plus d'informations sur le droit au travail et les démarches nécessaires, consultez le site du service public :



Le Centre régional d'information jeunesse Auvergne-Rhône-Alpes (CRIJ)

Le CRIJ est un lieu ressources ouvert aux étudiants. Avec un cœur d'activité centré sur la diffusion d'informations, son site Internet constitue une mine de renseignements et ses centres peuvent vous accueillir sur place, à Lyon et Saint-Étienne.

L'emploi étudiant est l'un de ses thèmes d'activité, renseignez-vous !

www.info-jeunes.fr

www.lyon.info-jeunes.fr

QUELLES AIDES FINANCIÈRES ET BOURSES ?

Les aides financières du Crous

L'aide spécifique ponctuelle du Crous est une aide financière d'urgence destinée aux étudiants qui rencontrent momentanément des difficultés financières pouvant compromettre leur poursuite d'études. Elle concerne les étudiants inscrits en formation initiale âgés de moins de 35 ans au 1^{er} septembre de l'année universitaire en cours (limite d'âge non opposable aux étudiants atteints d'un handicap reconnu par la CDAPH).

Pour la demander, vous devez prendre rendez-vous avec une assistante sociale (sur le www.crous-lyon.fr, par mail ssocial@crous-lyon.fr, par téléphone 04 72 80 13 25 ou en vous rendant au secrétariat, au 59 rue de la Madeleine Lyon 7^e (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h).

Lors de l'entretien, l'assistante sociale pourra évaluer votre situation globale (parcours d'études, difficultés rencontrées...) afin d'envisager l'ensemble des solutions qui permettront de faire face à vos difficultés. Les demandes d'aide spécifique sont présentées de façon anonyme à une commission hebdomadaire qui décide de l'attribution ou non d'une aide financière, et de son montant.

À savoir ! Le service social est en relation avec des partenaires extérieurs qui pourront vous aider dans vos démarches ou vous orienter éventuellement vers d'autres dispositifs d'aides financières.

Les aides financières de la CAF

Vous pourrez éventuellement prétendre aux aides personnalisées au logement (APL), qui dépendent de critères de revenus. N'hésitez pas à faire une simulation dès votre recherche de logement pour avoir une idée de votre budget puis une demande, dès que vous entrez dans votre logement, car les délais sont assez longs, et que la CAF ne verse pas d'allocation pour le premier mois d'emménagement (mois de carence).

Simulation d'APL :



Demande d'APL :



Les bourses

De nombreuses bourses d'étude existent, même s'il n'est pas aisé de les décrocher. Commencez par vous renseigner auprès de votre gouvernement pour savoir s'il existe des aides à la mobilité étudiante. Vous pouvez ensuite vous renseigner auprès du Gouvernement français, de l'Union européenne et des organisations internationales. Pour plus d'information, Campus France propose Campus bourses, un recensement de près de 700 programmes de bourses : <http://campusbourses.campusfrance.org>

L'Alliance Internationale de l'Université de Lyon

L'Alliance Internationale de l'Université de Lyon met en œuvre différents programmes à destination d'étudiants français et étrangers inscrits au sein de ses établissements et partenaires à l'étranger : master labellisés IDEXLYON ; dispositifs de mobilités par financement IDEXLYON et autres entités territoriales. À noter que les zones privilégiées de l'Alliance Internationale sont le Canada, le Japon, la Chine, l'Europe et le Brésil. Les actualités et ouvertures des programmes sont mises en ligne sur le site de l'Université de Lyon :

www.universite-lyon.fr > International > Actualités et présentation



COMMENT SE SOIGNER ?

Le système de santé

En France, le système de santé repose sur la « médecine de ville » (médecins libéraux généralistes ou spécialisés) et la « médecine hospitalière » (hôpital public ou clinique privée, dont les services d'urgence). Le choix d'un médecin de ville est libre, il vous suffit de prendre rendez-vous, par téléphone ou via une application de santé comme www.doctolib.fr. Attention, pour certaines spécialités, il peut y avoir des délais de plusieurs mois. Pour bénéficier d'un remboursement maximum, il vous faudra choisir et déclarer un médecin traitant et respecter le parcours de soin coordonné : www.universite-lyon.fr > [Vie des campus](#) > [Santé des étudiants](#)

Les numéros des urgences sont le 15 et 112. En cas de besoin, composez-en un et vous serez accompagné par un professionnel qui vous prendra en charge ou vous orientera vers le service approprié. Vous pouvez également vous présenter de vous-même dans un service d'urgence à l'hôpital ou dans une clinique. (voir p. 47)

Consultez les lieux et spécialités à Lyon : www.chu-lyon.fr > [Urgences](#) et à Saint-Étienne :



Bon à savoir : certains établissements disposent de services de santé universitaire, renseignez-vous auprès de votre établissement

Les assurances nécessaires

Se soigner a un coût important qui est tout ou partie pris en charge par la Sécurité sociale. Si vous êtes inscrits dans un établissement français, c'est cette assurance qui vous remboursera ou, dans certains cas, paiera directement les frais sans que vous ayez à avancer d'argent. Pour en bénéficier, vous devez être rattachés à une Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) en vous inscrivant sur le site Ameli lors de votre arrivée en France : <https://etudiant-etranger.ameli.fr>. Vous recevrez alors une « carte vitale », qui n'est pas obligatoire mais qui vous permet d'obtenir plus rapidement un remboursement. Pour les courts séjours, vérifiez votre éligibilité directement sur le site.

Si vous êtes inscrit dans un établissement étranger et venez en France pour un stage, vous pourrez bénéficier d'une couverture accident du travail et maladies professionnelles, selon votre profil et le type de stage. L'assurance santé reste obligatoire.

Vous pouvez également souscrire à une mutuelle étudiante. Elle n'est pas obligatoire mais vivement conseillée car elle vous permettra d'obtenir un complément de remboursement en cas de problèmes de santé :

A red graphic with white and yellow text. The text reads 'Prendre soin de sa santé c'est vraiment pas compliqué!'. The words 'Prendre soin' are in yellow, 'de sa santé' is in teal, 'c'est' is in black, 'VRAIMENT' is in dark blue, and 'PAS COMPLIQUÉ!' is in white. There is an illustration of a hand holding a white heart, a yellow bandage, and a teal heart. The graphic is set against a red background.

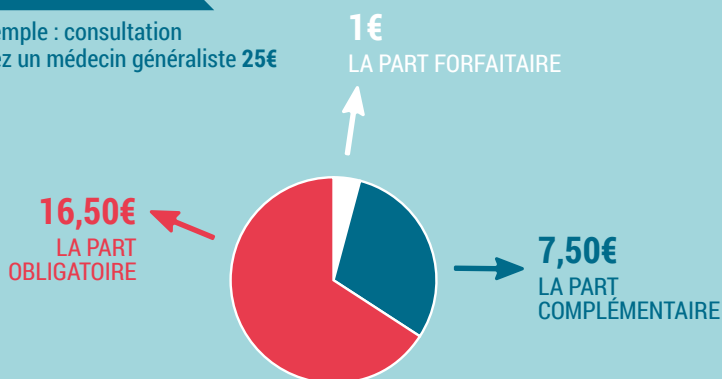
**RETROUVEZ LA LISTE DES SITES UTILES
ET TOUTES LES EXPLICATIONS
SUR LA SANTE DES ETUDIANTS
SUR LE SITE DE L UNIVERSITE DE LYON**

WWW.UNIVERSITE-LYON.FR/MASANTE

Que me reste-il à payer ?

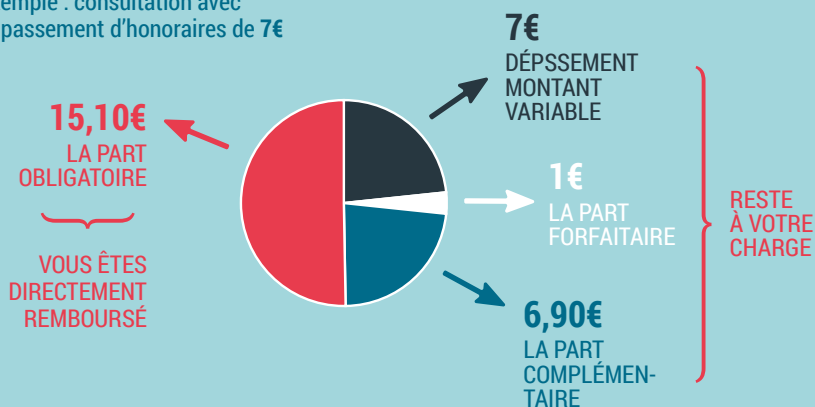
Médecins secteur 1

Exemple : consultation
chez un médecin généraliste **25€**



Médecins secteur 2

Exemple : consultation avec
dépassement d'honoraires de **7€**



Bon à savoir : Si vous êtes affilié à une CPAM, vous avez droit à un Examen de prévention en santé (EPS) annuel gratuit ! Pour ce faire, contactez un centre d'examen santé de votre département et demandez un rendez-vous.

Numéros utiles :



OÙ TROUVER LES BIBLIOTHÈQUES ?

L'Université de Lyon compte de nombreuses bibliothèques universitaires (BU) et inter-établissements, ainsi que des centres de ressources thématiques qui dépendent des établissements. Les fonds documentaires sont larges avec une spécialisation selon les disciplines proposées par les établissements. Mais les bibliothèques offrent bien davantage que des ressources documentaires ! Selon les lieux, vous trouverez des salles informatiques, des espaces de travail, des services de reprographie, vous pourrez emprunter des ordinateurs ou des vidéoprojecteurs, etc.

Les modalités d'accès et d'inscription varient selon les bibliothèques. Renseignez-vous dans la bibliothèque de votre établissement et dans les bibliothèques auxquelles vous souhaitez accéder, elles sont listées sur le site de l'Université de Lyon :



Bon à savoir ! Vous pouvez consulter en ligne l'affluence dans les bibliothèques de l'Université de Lyon grâce à l'application www.affluences.com

La Bibliothèque municipale de Lyon est une importante bibliothèque qui compte un site central et 15 autres sites. Avec près de 3 millions de documents, la richesse et la diversité de ses collections en font le deuxième ensemble le plus important de France. Vous pouvez vous y inscrire et bénéficier de réduction si vous avez moins de 25 ans (10 €) : www.bm-lyon.fr/

Saint-Étienne compte 7 médiathèques municipales, dont la Médiathèque centrale de Tarentaize. Vous trouverez sur place des ouvrages, des supports numériques, mais également la cinémathèque municipale : <http://mediatheques.saint-etienne.fr>

Attention aux horaires !

Les horaires d'ouverture des bibliothèques varient mais elles sont généralement fermées le dimanche et en soirée. Grâce au plan « bibliothèques ouvertes + », certaines bibliothèques sont désormais ouvertes le week-end et en soirée. Renseignez-vous ! À noter, c'est aussi l'un des services de l'appli Affluences.

Ressources en ligne

Les ressources documentaires numériques sont également très importantes. Vous trouverez de nombreux articles de recherche gratuits sur les plate-formes Persée (www.persee.fr) et HAL (<https://hal.archives-ouvertes.fr>). De même, Cairn (www.cairn.info) propose des ressources gratuites et payantes. Certains établissements de l'Université de Lyon disposent d'abonnements vous permettant d'avoir accès gratuitement à certaines de ces ressources.



OÙ APPRENDRE LE FRANÇAIS ?

Faire vos études en France est pour vous une opportunité d'apprendre la langue. Selon votre niveau, vous aurez peut-être besoin de suivre des cours. C'est une garantie pour vous de mieux suivre les enseignements qui vous sont proposés durant votre cursus et d'ajouter une compétence à vos talents. Pour cela, vous trouverez des formations dites « de français langue étrangère » ou FLE labellisées. Selon vos besoins, n'hésitez pas à anticiper pour vous inscrire à la session de l'été précédent votre entrée en formation.

À Saint-Étienne, vous pouvez vous renseigner auprès du CILEC, centre de FLE labellisé : <https://cilec.univ-st-etienne.fr>

À Lyon, il en existe 8, privés ou publics, labellisés. Vous trouvez leurs coordonnées sur le site du label qualité FLE : www.qualitefle.fr > [Carte des centres](#)

L'Université Claude Bernard Lyon 1, le CIEF de l'Université Lumière Lyon 2, l'ENS de Lyon et l'École Centrale de Lyon dispensent également des cours de français langue étrangère. Renseignez-vous directement auprès de votre établissement !



COMMENT S'ENGAGER DANS LA VIE ASSOCIATIVE ?

La vie étudiante est aussi faite de rencontres et d'engagements. Mais arrivés en France depuis peu, vous ne savez pas toujours où ni comment faire ! Le monde associatif est une ressource indispensable pour tous ceux qui souhaitent enrichir leur vie d'étudiant ou apporter leur énergie, à la communauté ou à une cause.

Bureau des étudiants (BDE)

À Lyon ou Saint-Étienne, la plupart des établissements possèdent un ou plusieurs BDE. Il s'agit d'une association étudiante qui représente l'établissement ou une filière de l'établissement. Ces BDE sont composés d'étudiants et organisent des événements culturels, festifs ou d'intégration tout au long de l'année.

Autres associations étudiantes

Mais il existe bien d'autres associations étudiantes sur les campus dont beaucoup reçoivent une aide financière de leur établissement. Elles ne sont pas directement formées autour d'un établissement mais partagent un centre d'intérêt comme l'art, l'environnement, le sport, l'informatique, etc. Renseignez-vous auprès de votre établissement pour consulter les listes des associations.

De nombreuses associations étudiantes sont plus spécifiquement orientées vers l'accueil des étudiants étrangers. Par exemple, ESN CosmoLyon accueille les jeunes et étudiants internationaux, propose des parrainages internationaux, des sorties culturelles, des échanges linguistiques, des ateliers... <http://lyon.ixesn.fr>. À Saint-Étienne, vous pouvez vous tourner vers la Fédération des Associations de Saint-Étienne étudiante : <https://fasee.fr>

Mais il existe bien d'autres structures vers qui se tourner pour s'insérer dans la vie locale. OnlyLyon, par exemple, a créé un réseau d'étudiants auquel il est possible de s'inscrire en ligne :



Soirées d'accueil étudiants

Les étudiants internationaux sont chaleureusement accueillis lors de soirées qui leur sont consacrées. À Saint-Étienne, plusieurs événements sont organisés en septembre et octobre dans le cadre du programme de « Sainté accueille ses étudiants », notamment une Nuit des Étudiants du Monde (NEM) programmée au Musée de la Mine. À Lyon, la soirée de clôture du Students Welcome Desk investit le prestigieux Musée des Confluences pour une soirée gratuite ouverte à tous les étudiants le 21 novembre, avec une programmation mêlant danse, photographie, concerts, performances... La Métropole de Lyon, le Crous, les établissements, de nombreux acteurs de la vie étudiante ou culturelle proposent également des événements d'intégration à dimension interculturelle.

Buddy System : trouver un parrainage en France

BuddySystem est une plate-forme qui associe un « Buddy » ou étudiant local à un étudiant étranger pour un parrainage. Une fois inscrit sur le site, vous bénéficiez d'un accueil personnalisé. Votre Buddy pourra vous aider dans vos démarches administratives, vous faire visiter la ville et le campus, etc.

<https://buddysystem.eu/fr>

La Maison des Étudiants de la Métropole de Lyon

Dans le 7^e arrondissement de Lyon, la Maison des étudiants de la Métropole de Lyon accueille tous les étudiants du territoire, qu'elle accompagne dans leurs initiatives. Vous y trouverez une pépinière associative où vous pourrez être accompagné dans vos projets, un espace de coworking, une programmation culturelle, etc. Rendez-vous sur la page Facebook @MDEgrandlyon et le site www.lyoncampus.com où retrouver une mine d'informations pour votre intégration à la vie locale et étudiante dans la Métropole de Lyon.

L'Espace Info Jeunes de la Ville de Saint-Étienne

À Saint-Étienne, l'Espace Info Jeunes, en plein centre-ville, vous informe sur les bons plans culturels, les jobs étudiants et vous accompagne pour monter vos projets... Rendez-vous sur la page Facebook Sainté Jeunes pour plus d'infos !

OÙ FAIRE DU SPORT ?

À l'Université de Lyon

Loisir, compétition, formation, etc., le sport tient une place importante à l'Université de Lyon. L'AS – UDL (<https://asudl.universite-lyon.fr/>) est une association sportive inter établissements qui propose de nombreux sports pour une pratique en compétition. Service des Sports, Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (S.U.A.P.S) ou Bureau des sports, les noms diffèrent mais tous les établissements disposent également d'un service qui organise l'accès aux activités sportives.

Plusieurs types de pratiques s'offrent à vous. Vous pouvez vous inscrire pour jouer en loisir et profiter des équipements des établissements de l'Université de Lyon ou inclure le sport dans votre cursus étudiant, par exemple en participant à des activités sportives notées ou en intégrant une équipe universitaire avec laquelle disputer les compétitions.

Dans tous les cas, renseignez-vous auprès de votre établissement et sur Lyon Campus www.lyoncampus.info > [Découvrir Lyon](#) > [Le sport à l'université](#)

Bon à savoir : Si vous êtes sportifs de haut niveau, vous pouvez demander le statut de Sportif de haut niveau et mieux articuler votre pratique sportive à votre cursus universitaire. Vous bénéficiez notamment d'aménagements pour votre emploi du temps et vos examens. www.etudiant.gouv.fr > [Vous bouger et vous cultiver](#) > [Sport dans l'enseignement supérieur](#)

Les équipements sportifs municipaux

Piscines, patinoires, stades, etc., les métropoles lyonnaise et stéphanoise comptent de nombreux équipements et encore plus de clubs. En tant qu'étudiants, vous bénéficiez le plus souvent de tarifs réduits. N'hésitez pas à vous renseigner sur les possibilités. Vous trouverez de nombreuses adresses sur l'Office des Sports de la Ville de Lyon et dans son guide <http://oslyon.com/fr> > [Offre](#) > [Guide des sports de lyon](#) ainsi que sur le site de l'Office des Sports de Saint-Étienne :



QUE FAIRE À LYON ?

Lyon est une ville active ! La culture y occupe une grande place, qu'il s'agisse de musées, de cinémas, de galeries ou d'art urbain. C'est une ville où il fait bon flâner, dans ses parcs ou ses traboules, en haut de ses collines ou pour explorer ses quartiers en renouvellement. C'est aussi une ville qui vit la nuit, avec de nombreux bars et salles de concert !

Les musées

Du musée des Confluences au musée des Beaux-Arts, en passant par le musée des Géomètres ou de la Chirurgie dentaire, de l'Olympique Lyonnais, du cinéma ou encore d'art contemporain, Only Lyon en recense près de 40 ! Il n'y a plus qu'à faire votre choix :

www.lyon-france.com > [Je découvre Lyon](#) > [Culture et musées](#).

La plupart disposent de tarifs réduits pour les étudiants.

Bon à savoir : La carte culture de la ville de Lyon donne accès aux expositions temporaires et permanentes de six grands musées de la ville ainsi qu'aux services de la Bibliothèque municipale de Lyon ! Valable un an pour 15 € pour les jeunes 18 à 25 ans inclus.

www.lyon.fr > [/C culture](#) > [La carte culture](#)

L'art, c'est aussi dans la rue ! N'hésitez pas à vous promener dans les rues de la Croix-Rousse ou de la Guillotière, ce sont les quartiers où graffeurs et street artistes sont les plus actifs. C'est un art éphémère mais vous trouverez des informations sur les artistes et les sites :

<http://street-art-lyon.com>

Les promenades

Lyon regorge de lieux où les jeunes et les étudiants aiment se poser pour partager un pique-nique, se détendre, jouer de la musique, faire du roller, etc. Parmi les plus prisés, on peut citer les berges du Rhône, dont la longue bande d'herbe suit le fleuve en traversant la ville. Vous y trouverez également de nombreuses péniches sur lesquelles il est possible de boire un verre : www.grandlyon.com > [Une métropole à vivre](#) > [Parcs et jardins](#) > [Berges](#). Il existe près d'une vingtaine de parcs, testez-les !

www.grandlyon.com > [Une métropole à vivre](#) > [Parcs et jardins](#)

Lyon est une collection de quartiers aux architectures et aux ambiances souvent très différentes. Des traboules du Vieux Lyon et de la Croix-Rousse aux immeubles bourgeois du 1^{er} arrondissement, en passant par l'architecture industrielle des anciens quartiers ouvriers, chacun a son identité. Vous pouvez prendre le temps de les découvrir à pied ou à vélo, ou suivre des visites proposées par les musées Gadagne

(www.gadagne.musees.lyon.fr) ou Tony Garnier (www.museurbaintonygarnier.com).

Les concerts

Lyon est une ville de musique. Chaque année, en mai, l'événement les Nuits sonores envahit la ville au rythme de sa programmation électro. Friches industrielles, bars, places publiques, etc., le son et la fête sont partout (www.nuits-sonores.com). Outre cette grande manifestation annuelle, la Métropole compte de nombreuses salles de concerts qui offrent une programmation musicale variée ! De l'underground aux tubes du moment, du rock au classique, des 17 000 places de la Halle Tony Garnier aux 40 places bien tassées des petits bars à musique, tout le monde peut y trouver de quoi satisfaire ses oreilles !

Grands événements

Lyon organise plusieurs grands événements durant l'année. Outre les Nuits sonores, on peut citer la Fête des lumières, l'une des plus emblématiques de la ville. Autrefois hommage religieux à Marie, elle est maintenant une grande fête populaire et artistique. Durant 3 jours, des installations lumineuses envahissent rues et parcs, donnant à la ville une ambiance féerique. Payants, les biennales d'art contemporain et de danse sont également des événements importants (www.labiennaledelyon.com) ! Moins de 26 ans, vous bénéficiez de tarifs réduits.

Bon à savoir : Conservez votre carte étudiant sur vous, elle vous permettra d'obtenir des réductions au cinéma, au musée et même dans certains restaurants.

Vie nocturne

Lyon compte de nombreux bars et boîtes où jeunes et étudiants font la fête ! Mais là, on vous laisse chercher !

Bon à savoir ! Si la législation autorise généralement la consommation d'alcool sur la voie publique, l'ivresse est en revanche interdite. Il n'y a pas de taux d'alcool défini ; ce sont les forces de l'ordre qui apprécient la situation, passible d'amende et d'un placement en « chambre de dégrisement ».

Renseignements complémentaires :

Programmes des événements, concerts, expositions, etc.

Le Petit Bulletin : www.petit-bulletin.fr

Le Petit Paumé : <https://www.petitpaume.com>

Le Progrès : www.leprogres.fr > Loisirs

Visiter Lyon :

Lyon campus : www.lyoncampus.info > Découvrir Lyon

Only Lyon : www.visiterlyon.com

Pass Culture étudiant

Proposé par la Ville et la Métropole de Lyon, le Pass Culture étudiant est un « chéquier culture » permettant d'accéder à 102 établissements culturels de la Métropole de Lyon sur toute la saison (septembre 2019/août 2020). Le Pass Culture donne droit, pour 18 €, à 3 spectacles dans 71 établissements culturels (concerts, festivals, théâtres et cafés-théâtres, danse, opéra...) et 1 place de cinéma dans l'un des 31 cinémas partenaires. En vente, sur présentation de votre carte étudiante, à la Maison des Étudiants de la Métropole de Lyon et sur vos campus : plus d'informations sur le site

www.lyoncampus.com



QUE FAIRE À SAINT-ÉTIENNE ?

Parfois comparée à Detroit (USA), Saint-Étienne est une ancienne ville minière et industrielle en plein renouveau. Au fil des années, le design est devenu un levier de développement et d'innovation, un creuset d'avenir et un outil d'aménagement du territoire reconnu. De fait, elle est aujourd'hui la seule ville française membre du réseau des Villes Design UNESCO, et s'est imposée, aux côtés de Berlin, Bilbao, Montréal ou Shanghai comme une référence mondiale en matière de design. Chaque édition de sa Biennale Internationale du Design accueille plus de 200 000 visiteurs venus du monde entier.

Si Saint-Étienne est souvent citée en référence au design, elle offre bien davantage ! Hors-cadre, le site de l'Office du tourisme de la ville propose près de 70 lieux de flânerie en ville. Du Musée de la Mine à la Rue des Martyrs de Vingré et son ambiance détente, ou encore le Chaudron, célèbre stade de foot de l'ASSE, Saint-Étienne a des ressources ! : www.saint-etienne-hors-cadre.fr > Flaneries > [Le tour en ville](#)

Côté culture, Saint-Étienne n'est pas en reste ! Avec ses salles de concerts, ses festivals (voir dessous) mais aussi son Centre Dramatique National flambant neuf avec La Comédie ou son Musée d'Art Moderne et Contemporain qui abrite la deuxième collection d'art contemporain de France.

Les environs

À proximité, Firminy compte le premier site Le Corbusier en Europe : la Maison de la Culture Le Corbusier, inscrite sur la liste du patrimoine mondial UNESCO. La ville de Saint-Étienne est au pied du massif du Pilat. Classé parc naturel régional, culminant à 1 431 mètres d'altitude, le Pilat est un site idéal pour la randonnée, à pied ou à vélo, été comme hiver, la découverte de la flore et la faune, et de la gastronomie ! Depuis Saint-Étienne, pas besoin d'une voiture pour rejoindre le site et se dépayser le temps d'une journée ou d'un week-end. www.pilat-tourisme.fr
Saint-Étienne dispose également d'une base nautique et d'un port de plaisance, où profiter de la baignade en été ou pratiquer la voile toute l'année.

Sainté Pass

Le Sainté Pass (www.sainte-pass.fr) est un site où profiter toute l'année de milliers de places gratuites ou à tarifs très réduits pour tous les concerts, les festivals, les cinémas, les théâtres stéphanois... L'inscription est gratuite et le site propose de nouvelles offres chaque semaine. Illimité, il suffit de s'inscrire et de venir régulièrement sur le site pour être le premier à réserver vos places pour le festival Positive Éducation, les spectacles de la Comédie de Saint-Étienne, la programmation des théâtres indépendants, les cinémas d'Art et d'Essai ou tous les concerts du Fil !

Concerts et vie nocturne

Saint-Étienne offre une programmation musicale qui regorge de pépites. 40 festivals par an, dont Positive Education Festival, le festival électro qui monte, mais aussi le Rhino Jazz Festival, le Fest'U de l'Université Jean Monnet, tous les amateurs de musique s'y retrouveront. À cela il faut ajouter les grandes scènes comme le Fil ou le Zénith qui accueillent aussi bien des stars nationales qu'internationales :

<https://www.infoconcert.com>



QUI APPELER EN CAS D'URGENCE ?

Numéro d'appel d'urgence européen
(toutes les langues) : 112

**Numéro pour les personnes sourdes
et malentendantes** : 114

Police Secours : 17

Pompiers : 18

SAMU (urgence- accidents) : 15

IVG (Interruption volontaire de grossesse) –
contraception : 0 810 810 714

Numéro d'urgence à Lyon

- ◉ **SOS Médecin** : 04 78 83 51 51
- ◉ **Services de consultation et traitement dentaires** : 6/8 place Deperet, Lyon 7^e 0825 082 569
- ◉ **Centre Antipoison Lyon** : 04 72 11 6911
- ◉ **Pharmacies de garde** (ouvertes de nuit)

Grande Pharmacie Lyonnaise
22, rue de la République, 69002 Lyon
04 72 56 44 14 - 04 72 56 44 00
De 20h à 8h

Pharmacie des Gratte-Ciel
28 Avenue Henri Barbusse, Villeurbanne,
04 78 84 71 63 / De 20h à 7h

- ◉ **CPEF** (Centre de Planification ou d'Éducation Familiale)
(Contraception, suivi gynécologique, entretiens autour de la vie affective et sexuelle)
- ◉ **CPEF PMI** (Consultations gratuites financées par la Métropole de Lyon)
Lyon 9^e, 15 Rue de Bourgogne :
04 26 83 96 10
Bron, 52 Rue Marcel Bramet :
04 72 15 64 09
Oullins, 198 Grande Rue :
04 78 86 04 63
Vénissieux, 3 bis Place Grand Clément :
04 72 89 42 96

◉ Urgences

Hôpital Edouard Herriot
5 place d'Arsonval, Lyon 3^e
+33(0)4-72-11-69-53

Hôpital Saint Joseph Saint Luc
20 quai Claude Bernard, Lyon 7^e
+33 (0)4-78-61-81-81

Hôpital de la Croix Rousse
103 Grande rue de la Croix Rousse, Lyon 4^e
+33 (0)4-72-07-10-46

◉ Information – écoute

Fil Santé Jeunes : 0800 235 236
ou 01 44 93 30 74
www.filsantejeunes.com

Espace Santé Jeunes (santé physique,
psychologique, sociale et relationnelle)
66 Cours Charlemagne, Lyon 2^e :
04 78 37 52 13

Numéro d'urgence à Saint-Étienne

- ◉ **UNIVERSITE JEAN MONNET SAINT-ÉTIENNE (UJM)**
Service de Médecine Préventive
Universitaire
- ◉ **Campus Tréfilerie**
10, rue Tréfilerie – CS 82301
42023 Saint-Étienne Cedex 2
Du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00
et de 13h00 à 16h00
+ 33 (0)4-69-66-11-00
- ◉ **Campus de Roanne**
Maison du campus : 12, avenue de Paris
+33 (0)4-77-44-89-66

QUELS SONT LES CONTACTS DES ÉTABLISSEMENTS DE L'UNIVERSITÉ DE LYON ?

UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD LYON 1

Direction des Relations
Internationales Campus de la Doua,
Bâtiment Condorcet Rez-de-Chaussée,
45 avenue du 11 novembre 1918
69100 Villeurbanne
Contact : foreignstudents@univ-lyon1.fr
Site : univ-lyon1.fr > [vous êtes étudiant international](#)

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

Direction des Relations Internationales
Campus Porte des Alpes,
Maison de l'étudiant - bureau U107,
5 avenue Pierre-Mendès-France
69676 Bron cedex
Site : etu.univ-lyon2.fr > [international > étudiant international](#)

- Étudiants internationaux inscrits à titre individuel
international-hors-echange@univ-lyon2.fr
04 78 77 30 02
- Étudiants internationaux dans le cadre d'échanges
incoming-monde@univ-lyon2.fr
04 78 77 31 75

UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3

Service Général des Relations
Internationales, Manufacture des Tabacs
1C avenue des Frères Lumière - 69008 Lyon
Tel : +33 (0)4 78 78 73 93
etudiantsetrangers@univ-lyon3.fr
Site : univ-lyon3.fr / > [international > venir à Lyon 3](#)

UNIVERSITÉ JEAN MONNET SAINT-ÉTIENNE (UJM)

Direction de l'International - Mission Accueil
Publics Internationaux
21 rue Denis Papin, 2^{ème} étage
42100 Saint-Étienne
Tél : +33 (0)4 77 43 79 70
accueil-international@univ-st-etienne.fr

ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON (ENS DE LYON)

Direction des Affaires internationales
Service mobilité internationale
15 parvis René Descartes, bureau D2 - 039
Tel : +33 (0)4 37376682
international@ens-lyon.fr
Site : ens-lyon.fr/en
[Studies > Student Information](#)

ECOLE CENTRALE DE LYON

Service des Relations Internationales
relations.internationales@listes.ec-lyon.fr
Tel : +33 (0)4 72 18 63 96
36 avenue Guy de Collongue
69134 Écully Cedex – France

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES LYON (INSA LYON)

Direction de l'Administration de la Scolarité
Bâtiment Camille Claudel - 1^{er} étage
8, allée du Rhône
Tel : +33 (0)4 72 43 89 24
welcome@insa-lyon.fr
Pôle mobilité : titre-de-sejour@insa-lyon.fr

SCIENCES PO LYON

Service Scolarité et Mobilité Internationale
mobilite.internationale@sciencespo-lyon.fr
Tel : +33 (0)4 37 28 38 05

VETAGRO SUP

Direction des relations internationales
international@vetagro-sup.fr
Site : vetagro-sup.fr > [International](#) > [Venir à VetAgro Sup](#)

ENTPE

Direction du développement, de la formation
continue et de l'international
international.student@entpe.fr
Tel : +33 (0)4 72 04 70 11

ENISE

Direction des Relations Internationales
Tel : +33 (0)4 77 43 75 11
international@enise.fr

CNRS

Délégation Rhône Alpes
2 avenue Albert Einstein
69100 Villeurbanne
Tel : 33 (0) 4 72 44 56 00

COMPRENDRE CES SIGLES ÉTRANGES

- **ANIL** (Agence Nationale pour l'Information au Logement) : pour connaître les droits et les devoirs du locataire.
- **APL** : Aide Personnalisée au Logement
- **APS** : Autorisation Provisoire de Séjour
- **APT** : Autorisation Provisoire de Travail
- **AS** : Association sportive
- **Assurance habitation ou assurance locative** : assurance logement obligatoire
- **Assurance responsabilité civile** : assurance obligatoire pour assurer les dommages causés aux tiers
- **Assurance santé et rapatriement** : assurance obligatoire permettant le remboursement des frais de santé et les frais de rapatriement en cas de nécessité
- **Bail** : contrat de location d'une habitation
- **BDE** : Bureau des étudiants
- **BDS** : Bureau des sports
- **BIC / SWIFT** : (Bank Identifier Code / Society for worldwide Interbank Financial Telecommunication) : Code international d'identification bancaire
- **BTS** : Brevet de technicien supérieur
- **BU** : Bibliothèque universitaire
- **CAF** : Caisse d'allocations familiales
- **Carte Vitale** : carte d'assurance maladie
- **Caution locative / garant** : personne qui se substitue au locataire lorsqu'il est en défaut de paiement
- **CDD** : Contrat à durée déterminée
- **CDI** : Contrat à durée indéterminée
- **CEAM** : Carte européenne d'assurance maladie
- **Charges locatives** : montant des dépenses afférentes à la copropriété dû par le locataire (entretien de l'immeuble, eau froide, eau chaude et chauffage collectif, etc.)
- **CIO** : Centres d'information et d'orientation
- **Cleiss** : Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité sociale
- **CLOUS** : antenne du CROUS de Saint Etienne
- **CMU** : Couverture médicale universelle
- **CPAM** : Caisse primaire d'assurance maladie aussi communément appelée Sécurité Sociale ou assurance maladie
- **CRIJ** : Centre régional d'information Jeunesse
- **CROUS** : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
- **CVEC** : Contribution à la vie étudiante et de campus
- **Dépôt de garantie / caution** : somme d'argent versée à l'entrée dans un logement permettant de rembourser d'éventuelles dégradations au moment de la restitution du logement
- **DGEF** : Direction générale des étrangers en France
- **Doctorat** : Phd
- **DUT** : Diplôme universitaire de technologie

- **ENT/Intranet** : Espace numérique de travail
- **État des lieux** (entrée/sortie) : document qui décrit l'état du logement et de ses équipements à l'entrée dans les lieux du locataire et qui sert de référence à sa sortie
- **FLE** : Français langue étrangère
- **Garantie Visale** : dispositif de caution locative
- **IBAN** : (International Bank Account Number) Numéro de compte bancaire international
- **Intérim** : forme de contrat de travail temporaire
- **IUT** : Instituts universitaires de technologie
- **Licence / L1 / L2 / L3** : nom des 3 premières années de formation universitaire
- **Licence professionnelle** : 3^e année de formation professionnelle universitaire
- **Master / M1 / M2** : nom des 4^e et 5^e années de formation universitaire
- **MDE** : Maison des étudiants
- **Mutuelle santé ou complémentaire santé** : assurance non obligatoire remboursant les frais de santé en complément de l'assurance maladie
- **OFII** : Office français de l'immigration et de l'intégration
- **Récépissé** (de demande de titre de séjour) : document attestant du dépôt de demande de titre de séjour
- **RI** : Relations internationales
- **RIB** : Relevé d'identité bancaire (utilisation nationale)
- **RU** : Restaurant universitaire
- **SAMU** : Service d'aide médicale urgente
- **SCUIO** : Services communs universitaires d'information et d'orientation
- **STAS** : Transports urbains de Saint-Étienne Métropole
- **Taxe d'habitation** : taxe due par le locataire d'un logement
- **TCL** : Transport en commun lyonnais
- **VLS-TS** : Visa long séjour valant titre de séjour



CHECKLIST DU DÉPART

Attention, certains documents doivent être apostillés ou légalisés pour être reconnus valides en France !
Renseignez-vous impérativement !



Documents

- Carte d'identité (ressortissants européens) ou passeport
- Carnet de santé et certificats de vaccination
- Original de votre extrait d'acte de naissance, traduit en français par un traducteur agréé
- Lettre d'acceptation de l'établissement français
- Attestation(s) de niveau de langue (français, anglais, etc.)
- Diplômes antérieurs, traduit en français par un traducteur agréé
- Pour les étudiants ayant un visa de long séjour pour études (titre de séjour VLS-TS) : Formulaire de demande d'attestation OFII remis et visé par l'autorité ayant délivré le visa
- Pour les ressortissants européens (UE/EEE) et suisse : Carte européenne d'assurance maladie (CEAM) valide pour toute la durée du séjour en France
- Pour les ressortissants québécois : Attestation de la régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) pour vos dépenses de santé
- Pour les séjours inférieurs à 3 mois : Attestation d'assurance santé et rapatriement couvrant toute la durée du séjour
- Billets de transports et itinéraire complet
- Justificatifs de ressource d'au moins 615 € de revenus (bourse ou virement) mensuels



Matériel

- Adaptateur de prise électrique
- Vêtements d'hiver ou vêtements légers, selon d'où vous venez et la saison en France



À prévoir

- Un logement temporaire (prenez rendez-vous avec la personne chez qui vous logez ou assurez-vous d'être dans des jours et horaires ouverts)
- Un moyen de paiement valide en France
- Un moyen de communication valide en France

Bon à savoir : Pour plus de sécurité, scannez vos documents et envoyez-les vous par mail ou enregistrez-les dans un drive.

Pour plus d'information :

www.campusfrance.org/fr/organiser-arrivee-France-check-list



Université de Lyon

92, rue Pasteur – CS30122
69361 Lyon Cedex 07
France

Tél. +33 (0)4 37 37 26 70
www.universite-lyon.fr

Contact :

Service Vie étudiante de l'Université de Lyon
T +33 (0)4 37 37 26 70
vie.etudiante@universite-lyon.fr

Service Attractivité et Promotion Internationale
de l'Université de Lyon (Bureau international)
international.office@universite-lyon.fr